**ATTESTATION SUR L’HONNEUR – Publicité responsable**

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au capital de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ euros, dont le siège social est situé \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au RCS de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sous le numéro SIREN \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et dont le numéro de TVA intracommunautaire est le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée par son/sa \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, dûment habilité(e) à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée « l’Annonceur »

OU

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au capital social de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ euros, dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au RCS de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ sous le numéro SIREN \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et dont le numéro de TVA intracommunautaire est le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée aux termes d’une attestation de mandat annexée aux présentes par son Mandataire, la société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au capital social de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ euros, dont le siège social est situé \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au RCS de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, sous le numéro SIREN \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et dont le numéro de TVA intracommunautaire est le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée par son/sa \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dûment habilité(e) à l’effet des présentes,

Ci-après dénommée « l’Annonceur »

France Télévisions Publicité s’engage en faveur de l’environnement et soutient une publicité responsable et raisonnée. A ce titre, France Télévisions Publicité favorise la communication des annonceurs « responsables » en leur faisant bénéficier d’un abattement commercial de 5% dès lors que **l’ensemble des produits** de l’Annonceur sont reconnus par un des labels ci-dessous mentionnés.

L’Annonceur déclare sur l’honneur que l’ensemble de ses produits sont labellisés:

Nutriscore (score A) / Bleu Blanc Coeur  B Corp

Ecocert / 1 % for the Planet  Agriculture Biologique / Cosmébio

Fairtrade/Max Havelaar

France Télévisions Publicité se réserve le droit de modifier la liste des labels à tout moment et de refuser cet abattement à tout Annonceur ayant des pratiques en opposition avec une publicité responsable et raisonnée.

L‘Annonceur déclare avoir pris connaissance des Conditions Commerciales et des Conditions Générales de Vente de la publicité de France Télévisions Publicité qui lui ont été remises et en accepter expressément les dispositions et particulièrement celles relatives à la procédure d’achat et à la formation des ordres de publicité.

Fait en un exemplaire original,

A ………………………………………………

Le …………………………………………….

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».